



## Vers un « Espace romand de la formation » avec PECARO comme outil central de coordination

Déclaration politique de la CIIP du 15.4.05

### Situation générale

A l'instar des autres pays du monde occidental, la Suisse est confrontée à la transition d'une société industrielle à une société de l'information. Sur le plan économique, notre compétitivité dépend toujours plus du haut niveau de qualification de notre main-d'œuvre et de notre potentiel d'innovation. La réussite de ce passage dépendra de notre capacité à maîtriser aussi bien les connaissances (dont l'expansion est prodigieuse) que les vecteurs qui permettent leur transmission, à savoir les nouvelles technologies de l'information et de la communication. L'école, comme la société, est en perpétuelle évolution et les exigences de qualification s'accroissent.

Par ailleurs, dès la fin des années nonante, un mouvement général de redéfinition du rôle de l'école (éducation citoyenne, violence, connaissances indispensables, etc.) traverse les pays industrialisés. La politique de la formation devient un objet de débat comme l'illustre par exemple l'impact, fortement médiatisé, d'enquêtes internationales du type de PISA.

### Un consensus à retrouver

Depuis quelque temps, la formation fait l'objet de nombreuses interventions parlementaires, aux plans fédéral et cantonal, qui portent sur l'harmonisation des objectifs, des contenus, voire des structures. Face à l'école publique, on assiste aussi à une polarisation idéologique de plus en plus marquée, qui oppose, de manière souvent caricaturale, les partisans d'une école utilitariste, fondée sur la compétition et la responsabilité individuelle, aux tenants d'une école égalitaire, promotrice de justice sociale, où se confondent les principes de l'égalité des chances et de l'égalité de réussite. Il est donc impératif, dans un système fédéraliste comme le nôtre, de retrouver un véritable consensus politique sur l'école publique.

C'est dans ce contexte que la CDIP a été amenée à renforcer la collaboration intercantonale, en adoptant des plans d'action coordonnés et en imaginant, à terme, des standards pour la fin de la scolarité obligatoire, dans le cadre du projet HarmoS.

C'est dans le même souci que les cantons de Suisse romande ont manifesté leur volonté, dès 1999 déjà, de renforcer entre eux la coordination et l'harmonisation en lançant le plan d'études cadre romand : PECARO.

Ce projet s'inscrit dans les perspectives tracées par la Déclaration de la CIIP du 30 janvier 2003 sur les finalités de l'école publique, document qui rappelle les principales valeurs inscrites dans les textes légaux cantonaux et concilie les objectifs de l'école publique en termes de connaissances d'une part et de compétences d'autre part. Cette déclaration rappelle la double mission que l'école publique assume, soit l'instruction et l'éducation.

A travers le PECARO, outil de coordination et d'harmonisation, ces finalités se concrétiseront autour des trois axes suivants :

- **Création d'un espace romand de la formation :**

De l'école enfantine à la fin du degré secondaire 1, le PECARO permettra non seulement de fixer les objectifs communs mais encore de jeter les bases d'un véritable espace romand de la formation qui devrait notamment :

- conduire progressivement à fixer le début de l'école obligatoire à quatre ans (ainsi que les travaux de coordination sur le plan suisse – CDIP – le prévoient dans un nouveau concordat scolaire),
- permettre de travailler à la création de cycles pédagogiques tels que décrits dans le plan cadre romand et
- viser une harmonisation progressive de la structure scolaire de l'école obligatoire.

- **Création d'un espace d'excellence :**

Sur la base d'objectifs communs, le PECARO permettra de créer à l'échelle de la Suisse romande des épreuves de référence. Il sera alors possible d'évaluer dans chaque canton et dans chaque région la manière dont ces objectifs auront été atteints. Le PECARO constitue donc un outil indispensable à l'amélioration de la qualité de l'école publique.

- **Renforcement de la transition entre le secondaire 1 et le secondaire 2 :**

Le PECARO est conçu pour offrir à l'élève un véritable programme de formation individuel qui débouchera en fin de scolarité sur des profils de compétences eux aussi communs à toute la Suisse romande.

Les profils de compétence permettront de mieux assurer le passage de l'école obligatoire aux filières de l'école post-obligatoire en adaptant la formation des élèves à la nécessité d'intégration dans la vie professionnelle ou les études. Ils serviront également à documenter avec précision les maîtres d'apprentissage ou les écoles du secondaire 2 sur les capacités des élèves.

Le PECARO, outil indispensable de réalisation de l'espace romand de la formation, constitue une synthèse des efforts de coordination en matière d'objectifs (plans

d'étude), de formation des enseignants, de mise à disposition de moyens d'enseignement et de ressources didactiques, d'évaluation du travail des élèves.

Son introduction exigera peut-être au départ quelques investissements supplémentaires pour la formation des enseignant(e)s, le développement de moyens de vérification de la qualité et de nouveaux moyens d'enseignement.

A terme cependant, le PECARO contribuera à rendre plus efficace encore les actions de coordination intercantionales. Par exemple, l'intensification de la production d'outils communs (moyens d'enseignement) permettra de non seulement assurer sur ce plan la cohérence au niveau de la Suisse romande mais encore de mettre en commun des compétences dans les secteurs de la recherche, des moyens d'enseignement ou de l'évaluation du système, tout en tirant parti des innovations les plus récentes.

### **Un processus cohérent**

Les objectifs visés par la CIIP s'inscrivent en parfaite cohérence avec plusieurs des points forts et des priorités de la CDIP. Il en est ainsi de l'harmonisation des objectifs de l'école obligatoire sur l'ensemble du pays, en complément des standards que le projet HARMOS prévoit pour la fin de la 2<sup>ème</sup>, de la 6<sup>ème</sup> et de la 9<sup>ème</sup> année.

Relevons également que le projet de la CIIP permet de suivre activement la révision des articles constitutionnels sur l'éducation, en cours d'élaboration au plan fédéral.

### **Ancrer le PECARO dans une convention intercantonale**

En Suisse romande, les plans d'études relèvent généralement des pouvoirs exécutifs. Toutefois, compte tenu des enjeux, la CIIP juge indispensable d'ancrer le PECARO et notamment les trois axes décrits ci-dessus au travers d'une convention intercantonale qui sera soumise aux parlements. L'approbation des législatifs renforcera la légitimité du programme politique que s'est assigné notre Conférence.

Thierry Béguin, Conseiller d'Etat,  
Président de la CIIP

Lausanne, le 15 avril 2005